

HAUTE ROUTE DU GRAND PARADIS

Seul 4000m entièrement en Italie, le célèbre Grand Paradis (4061m) est connu pour être le véritable paradis des skieurs de randonnée.

De vastes glaciers et des pentes abordables font de ce sommet emblématique le plus facile des grands sommets alpins 'skiables'. Assurément une destination idéale pour franchir la barre mythique des 4000 m skis aux pieds. Nous démarrons le séjour en nous donnant rendez-vous à Cogne en tout début d'après-midi, ce qui nous permet de rejoindre le refuge Vittorio Sella où nous passerons deux nuits.

Après l'ascension de la Pointe dell'Inferno le second jour, nous effectuerons le passage d'un sommet et d'un col le troisième jour : le Grand Serraz et le col du Grand Neyron, qui nous permettront de rejoindre le refuge Chabod.

De là nous partirons pour l'ascension de ce sommet mythique : le Grand Paradis, en dépassant les 4000m, nous dominerons alors l'Italie, et le refuge Vittorio Emanuele.

Il nous attend pour nous remettre de nos émotions. Les cols du Grand Paradis et du Teleccio seront au programme pour terminer ce voyage en beauté, avant de redescendre dans la vallée avec des images plein la tête... .

 Région	Alpes Italiennes
 Activité	Ski Ski de randonnée
 Durée	5 jours
 Groupe	4 à 5 personnes
 Code	SRHRG
 Prix	A partir de 945 €
 Niveau	4/5
 Confort	3/5
 Langue(s)	anglais

PROGRAMME

📍 Jour 1 **Cogne - Vittorio Sella (2584m).**

Rendez-vous le 1er jour dans la matinée à Chamonix, puis transfert jusqu'à Valnontey (1666m). De là, nous randonnerons à travers une forêt puis des alpages jusqu'au refuge Vittorio Sella où nous passerons la première nuit.

Dénivelé+ : 950 | Hébergement : Nuit au refuge Vittorio Sella.

📍 Jour 2 **Grand Serraz - Col du Grand Neyron - Refuge Chabod**

Durant cette grande journée nous passerons par un sommet, le Grand Serraz à 3552m et un col, le Grand Neyron à 3414m qui nous permettront de découvrir de magnifiques paysages avant de retrouver la chaleur au refuge Chabod.

Dénivelé+ : 1500 | Dénivelé- : 1350 | Hébergement : Nuit au refuge Chabod.

📍 Jour 3 **Ascension du Grand Paradis (4061m)**

Après avoir traversé sous la face nord du Grand Paradis par le glacier du Laveciau pour rejoindre l'itinéraire classique, nous atteindrons le sommet grâce à quelques pas d'escalade (corde). Puis descente par les pentes du glacier du Grand Paradis jusqu'au refuge Vittorio Emanuele II.

Dénivelé+ : 1350 | Dénivelé- : 1350 | Hébergement : Nuit au refuge Victor Emmanuel II.

📍 Jour 4 **Col du Grand Paradis (3345m) - Col del Becchi (2990m)**

Aujourd'hui nous changeons de versant en franchissant le col du Grand Paradis (un passage un peu raide sous le col), le col del Becchi, puis vient une longue descente pour rejoindre le refuge Pontese.

Dénivelé+ : 670 | Dénivelé- : 1200 | Hébergement : Nuit au refuge Pontese.

📍 Jour 5 **Col di Teleccio (3304m) - Lillaz (1617m) - Cogne.**

Pour ce dernier jour, une montée un peu raide nous permet d'atteindre le col di Teleccio à 3304m pour contempler la Torre du Gran San Pietro. Puis de belles courbes nous ramèneront à Lillaz par le vallon di Valeille. De là, nous aurons un transfert en bus jusqu'à Cogne puis retour à Chamonix.

Dénivelé+ : 1100 | Dénivelé- : 1690 |

MODIFICATION DU PROGRAMME

Ce programme peut être modifié sur décision du guide si les conditions en montagne, la météo ou la condition physique des participants le nécessitent et dans un souci de sécurité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et/ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis.

En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

Départs internationaux :

Pas de départ pour l'instant

Code voyage: SRHRG

Le prix comprend

- L'acompte de 30% est à verser au moment de l'inscription, le solde du séjour devra être réglé à 30 jours du départ.
- L'organisation technique du stage
- L'encadrement par un guide de haute montagne
- L'hébergement en demi-pension en refuge du jour 1 au soir au jour 5 au matin
- Les pique-niques du jour 1 au jour 5
- Les transferts prévus au programme : Cogne-Valnontey et Lillaz-Cogne
- Le matériel technique collectif spécifique au circuit

Le prix ne comprend pas

- Boissons et dépenses personnelles
- Vivres de course (barres de céréales, fruits secs, barres chocolatées, etc...) à votre convenance.
- Matériel de ski individuel : chaussures, skis, peaux et couteaux, bâtons
- Matériel technique individuel : crampons, baudrier
- Matériel de sécurité : DVA, pelle et sonde
- Les transferts jusqu'au lieu de rendez-vous et les retours depuis le lieu de dispersion : Cogne
- Les frais d'inscription: 18€ par personne
- Assurance : frais de recherche, secours et rapatriement en Italie.

Conditions de paiement et d'annulation

Inscription

L'inscription à l'une de nos activités ou voyage implique l'acceptation des conditions générales de vente. Chaque client doit remplir un bulletin d'inscription. L'inscription n'est acceptée qu'avec le versement d'un acompte représentant 35% du montant total du voyage et dans la mesure des places disponibles. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du voyage devra être réglé dès l'inscription. Vous pouvez effectuer votre paiement par virement bancaire (SWIFT/IBAN) ou par carte bleue directement sur le site. Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail dans les plus brefs délais.

Pour toute inscription effectuée à moins de 6 mois de la date de départ, votre inscription ne sera validée qu'après la confirmation de la disponibilité auprès des refuges.

Facturation

Le solde doit nous parvenir au moins 35 jours avant votre date d'arrivée. Si le solde du voyage ne nous est pas parvenu dans ces délais, Montagne Expédition se réserve le droit d'annuler la réservation sans indemnité.

Vous recevrez votre facture le jour de votre départ.

Annulation

Annulation de votre part:

Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez annuler votre voyage, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception, et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation.

Si vous annulez votre voyage, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :

Si votre annulation a lieu :

- Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 30 à 21 jours : 40 % du montant total du voyage (hors assurance).
- De 20 à 14 jours avant la date du départ : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- De 13 à 7 jours avant la date du départ : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- A moins de 7 jours avant la date du départ : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes vous seront facturés en cas d'annulation (réservations de certains refuges par exemple)
- Frais d'assurance et d'inscription : quelque soit l'assurance souscrite, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dus et ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Si vous avez souscrit une assurance multirisques, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.).

L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

Annulation de notre part:

Montagne Expédition peut être amené à annuler sans frais un départ:

- faute de l'atteinte du nombre minimum de participants pour garantir le départ.
- en raison de circonstances exceptionnelles et inévitables liées aux conditions de la montagne et notamment pour des raisons liées au maintien de la sécurité des clients,

Dans ce dernier cas, Montagne Expédition proposera des solutions de remplacement. Dans le cas aucune solution de remplacement n'est possible, Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Vous serez informé de l'annulation dans les meilleurs délais et au plus tard :

- 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif ;
- 20 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants et dont la durée dépasse 6 jours;
- 7 jours avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée est de 2 à 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage ou du séjour dans le cas de voyages dont la durée ne dépasse pas 2 jours.

En cas d'annulation totale ou partielle du séjour par Montagne Expédition imposée par des éléments mettant en cause la sécurité des clients (mauvaises conditions météo en montagne entre autre), Montagne Expédition remboursera au client les prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Pour des raisons de sécurité et pour garantir un niveau homogène correspondant à celui annoncé, l'encadrement et l'organisation se réservent le droit d'interrompre votre participation si votre niveau technique et ou votre forme physique ne correspondent pas à ceux requis. En aucun cas cette interruption ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un versement d'indemnités.

Modification du contrat

En cas de modification d'un voyage par le client entraînant des frais pour Montagne Expédition ces frais seront à la charge du client. Dans tous les cas, toute modification fera l'objet d'un écrit.

Montagne Expédition pourrait modifier des éléments au contrat de voyage si des événements extérieurs à notre volonté s'imposaient (conditions météo ou autres éléments) et qui remettraient en cause la sécurité des participants, l'accessibilité des zones de pratique ou liés à une injonction d'une autorité administrative.

Lorsque Montagne Expédition modifie le programme (heure de rdv, durée, lieu, ascension...) du séjour pour les raisons citées ci dessus, les clients sont tenus d'accepter la modification de programme proposée. Montagne Expédition remboursera au client les éventuelles prestations non réalisées sans que celui-ci puisse prétendre à quelconque autre indemnité.

Dans le cas où le client refuserait les prestations de remplacement, le refus du client pourra être assimilé à une annulation à l'initiative du client.

Il est précisé qu'il ne sera pas toujours possible de proposer des prestations équivalentes au regard de la spécificité et du caractère

unique de certains séjours.

Par exemple, sur un séjour intégrant une tentative d'ascension du Mont Blanc, en cas d'impossibilité de monter au Mont Blanc pour les raisons citées ci dessus, nous vous proposerons si possible une ascension alternative dans les massifs alentours (Mont Rose, Grand Paradis...), que vous êtes tenu d'accepter.

Prix et révision des prix

Pour les voyages en groupe, les prix figurant sur le site internet ont été calculés et sont valables pour le nombre indiqué de participants pour chaque voyage.

Si le nombre de participants est inférieur au minimum requis pour garantir le départ, un supplément petit groupe peut être proposé pour garantir le départ. Vous pourrez refuser ce supplément petit groupe et annuler sans frais le cas échéant.

Pour tous les séjours ou programmes, nous mentionnons le prix par personne, valable à partir d'un certain nombre de participants, et nous détaillons les prestations incluses et non incluses de ce prix.

Cession du contrat

Conformément à l'article R.211-7 du Code du Tourisme, vous avez la possibilité de céder votre contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que vous pour effectuer le voyage tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Vous êtes tenu d'informer Atalante de votre décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception et au plus tard sept jours avant le début du voyage. En cas de cession de contrat, le cédant et/ou le cessionnaire sont préalablement tenus d'acquitter les frais induits par la cession qui vous seront communiqués par votre conseiller. Le cédant et le cessionnaire sont solidairement responsables du paiement du solde du prix ainsi que des frais, redevances ou autres coûts supplémentaires éventuellement occasionnés par cette cession.

Assurance

Nous vous invitons à souscrire une assurance avant votre départ garantissant les activités pratiquées avec Montagne Expédition. Le détail des assurances proposées est disponible sur cette page: <https://montagne-expedition.com/fr/assurance>

Dans le cas où vous ne souscrivez pas à l'une de nos assurances, nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer par mail les informations de votre contrat d'assurance (nom de la compagnie, nom du contrat, n° de police d'assurance, n° de téléphone) et d'emporter ces informations avec vous lors de votre séjour.

Encadrement

Notre voyage est encadré par un guide de haute montagne qui vous apportera les éléments techniques nécessaires au bon déroulement du séjour. Le guide pourra être amené à modifier le programme pour assurer la sécurité en fonction des conditions météorologiques et nivologiques de la montagne ainsi que de la condition physique des participants.

Alimentation

Repas

- Pique-niques le midi.
- Repas du soir dans les refuges.
- Pensez à prévoir des vivres de courses selon vos goûts avant le départ.

Boissons

Les boissons personnelles ne sont pas comprises dans le séjour.

A savoir : les bouteilles d'eau en refuge sont chères, de 5€ à 8€ en moyenne.

Prévoir des pastilles purifiantes type Micropur si vous ne voulez pas acheter de bouteilles d'eau (lorsque cela est possible). Il est d'usage en montagne que les clients payent les boissons les guides : le mieux étant de prévoir une cagnotte pour le groupe dès le début du séjour en fonction des moyens de chacun.

Hébergement

En refuge, les nuits se font en dortoir (se munir d'un sac à viande, les couvertures sont fournies) avec sanitaires communs. Des chaussons ou des Crocs sont à votre disposition dans les refuges, inutile de prévoir des baskets. Prévoir des moyens de prévention contre les nuisances sonores : boules Quiès, etc... Quelques prises électriques disponibles dans les refuges, mais prévoyez plutôt la batterie de rechange pour l'appareil photo et éteignez votre téléphone durant la journée. Douches possibles dans certains refuges : prévoir de la monnaie.

Déplacement et portage

Nous porterons les affaires pour le séjour sauf J2 où nous revenons au même refuge.

Équipement fourni sur place

- Le matériel collectif (cordes) est fourni.
- Au refuge des chaussons sont à votre disposition.
- Couvertures et couettes sont fournies en refuge : pensez à prévoir le drap-sac pour des questions d'hygiène.
- Le matériel de sécurité individuel (DVA piles non fournies, pelle, sonde) : merci de signaler à l'agence si vous possédez le vôtre.

Équipement indispensable

Skis

- 1 paire de skis de randonnées légers avec leurs fixations adaptées ainsi qu'un frein ou des lanières de sécurité, et fartés.
- 1 paire de chaussures de ski de randonnée à semelles VIBRAM
- 1 paire de peaux de phoques autocollantes adaptées aux skis
- Couteaux adaptés aux fixations
- Bâtons à rondelles larges

Autres

- Matériels de sécurité : DVA, pelle, sonde
- Crampons avec système « Antibott »
- Piolet
- Baudrier et mousquetons à vis
- Couverture de survie
- 1 lampe frontale avec piles et ampoule de rechange
- Couteau de poche
- Thermos et gourde

Matériel

Tete

- Bonnet windstopper
- Chapeau ou casquette
- Foulard et/ou tour du cou « buff »
- Crème solaire (indice très haute protection) et stick labial
- Lunettes de glacier catégorie 4 + masque de ski Haut du corps
- 2 sous-vêtements techniques respirant à manches longues type « Carline » (pas de coton qui sèche trop lentement)
- 1 sous-pull technique et respirant
- 1 veste polaire épaisse
- 1 veste ou gilet en duvet
- 1 veste coupe-vent et imperméable type Goretex
- 1 paire de moufles (polaire ou laine) windstopper
- 1 paire de gants (polaire ou laine) windstopper
- 1 paire de sous-gants Bas du corps
- 1 collant technique respirant type « Carline »
- 1 pantalon de montagne confortable
- 1 pantalon coupe-vent et imperméable type Goretex
- 2 paires de chaussettes : 1 fine et 1 épaisse

Autres

- 1 drap type « sac à viande » pour les refuges
- 1 petite trousse de toilette avec 1 serviette de toilette séchage rapide
- Biafine
- Papier hygiénique + briquet
- 1 ou 2 sac plastique de 100L et un sursac pour protéger les affaires et le sac à dos
- 1 pochette étanche dans laquelle vous mettrez vos papiers d'identité, votre téléphone, votre argent et votre contrat d'assurance/assistance avec tous les numéros de téléphone d'urgence

Bagages

- Un sac à dos d'alpinisme confortable de 40 litres avec attaches pour skis.
- Un deuxième sac restant à l'hôtel avec les affaires de rechange.

Pharmacie

Votre guide disposera d'une pharmacie de première urgence.

Prévoyez avec votre médecin votre pharmacie personnelle:

- médicaments personnels
- anti-douleur (paracétamol de préférence)
- double-peau
- élastoplast
- pansements
- désinfectant local
- anti-inflammatoire
- antispasmodique
- anti-diarrhéique
- anti-vomitif
- antiseptique intestinal
- collyre
- somnifère léger
- boules Quies

Liste non-exhaustive.

Passeport

Non

Visa

Non

Carte d'identité

A la suite de la prolongation depuis le 1er janvier 2014 de la validité de la CNI française, sans changement de date faciale sur le document, les litiges et difficultés pour les voyageurs français se multiplient.

1 - Comme indiqué dans les Procès-Verbaux des Comités Exécutifs des 5 février et 3 avril 2014, le SETO s'est saisi de la question. Les interventions du SETO auprès des autorités françaises sont en cours pour lister les difficultés, trouver des solutions et des moyens adaptés.

2 - Des accords ont été établis entre la France et certains pays pour que la CNI prolongée soit acceptée. Une liste des pays acceptant cette prolongation de la CNI est consultable sur le site du ministère français de l'Intérieur. Des documents explicatifs traduits dans les langues du pays y sont téléchargeables pour les voyageurs. Toutefois ces documents et explications ne sont pas encore totalement acceptés et reconnus dans tous les pays listés.

Dans l'attente, le SETO recommande donc à ses membres de bien veiller à ce que les clients français directs et indirects soient pleinement informés de la situation, à savoir qu'une CNI peut être refusée si la validité faciale est périmée. En cas de doute, il est donc préférable de bien recommander le recours à un passeport valide à la place de la CNI.

Electricité

L'électricité en Italie est conforme aux standards européens de 220V à 230V, avec une fréquence de 50Hz. Les prises murales accueillent généralement des prises avec 2 ou 3 broches rondes.

Heure locale

Temps standard (CET: Central European Time) : UTC +1

Heure d'été (CEST: Central European Summer Time) : UTC+2

Tourisme responsable

Nous faisons de notre mieux pour offrir des séjours qui respectent les principes du tourisme durable et responsable. Notre but est de permettre à nos visiteurs de découvrir les différentes facettes d'un pays en vous amenant hors des sentiers battus et vous mettre en contact avec la nature et ses résidents, tout en s'assurant que votre visite n'a aucun effet négatif sur son environnement naturel.

- La plupart de nos hébergements sont gérés par des locaux. La majeure partie des revenus générés durant votre séjour restera donc dans la région.
- L'art de la cuisine et la joie de déguster de la nourriture font partie de notre vie quotidienne. Chaque région a ses spécialités, et vous ne manquerez pas de les apprécier !
- L'eau est une denrée précieuse et rare. Notre équipe et ceux voyageant avec nous sont donc fortement conseillés de l'utiliser avec considération et d'éviter une utilisation excessive de l'eau lorsque c'est possible.
- Merci d'essayer de recycler vos déchets dès que possible, même si le recyclage n'est peut-être pas un concept pratiqué partout dans le monde.
- Soyez attentionnés et respectueux lorsque vous randonnez. Faites attention de porter des chaussures adaptées à votre activité et évitez d'arracher les fleurs, de bouger les cailloux ou bien d'allumer des feux.